



67ème assemblée générale annuelle de l'ARMH **du 20 novembre 2010**

Il est 9h35 le président, Damien Romanens ouvre la 67^{ème} assemblée générale et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Il remercie la présence d'Andreas Wigger, président des ACL.

Lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation de dernier PV
3. Rapport du Président
4. Rapport du Caissier
5. Rapport des Vérificateurs
6. Admission, démission
7. Nomination des vérificateurs
8. Proposition du comité
9. Proposition individuelle
10. Organisation de la prochaine assemblée
11. Clôture et remerciements

1. Ouverture de l'assemblée

Nous faisons passer une feuille pour le contrôle des présences. Merci de la compléter avec vos adresses si vous avez déménagé.

23 personnes sont présentes :

Yves Robert, Jacques Bridet, Yves Mischler, Robert Perroulaz, Vincent Compagnon, Gérald Butty, Jean-Daniel Ducret, Karl Brightwell, Séraphin Devanthéry, Michel Bovy, Thierry Vacherand, Pierre-Alain Zangger, Cédric Dubrit, André Jaquemet, Emile Gingins, Pierre-Yves Besson, Jean Emery, Charles Auf der Maur, François Faiss, Francis Kilchenmann, Florence Kissling, Patrick Pellaton, Andreas Wigger.

+ 5 personnes du comité :

Damiens Romanens (président), Sylvain Bigler (caissier), Jacques Robadey (PV), Alain Merlier, Laurent Oppliger.

Sont excusés aujourd'hui: Jean-François Fave, Raymond Tripod, Jean Schneider, Bertrand Nanchen, Yvo Vannay, Michaël Rosselet, François Pottu, Alain Gaille, Henry Jaquier, Thierry Pasche, Simon Abele, Jean-François Charmoy, Yves Fessler, Eric Amos, Daniel Ducret, André Pittet, Jean-Luc Pasquier, Julien Corminboeuf, Alain Dessarps, Ghislaine et Fransisco Moita, René Walter, Paul-André Loup, Christian Jacquenoud, Bernard Escher, Bertrand Favre, Raymond Pappaz.

Association Romande des Maîtres et Contremaîtres Horticulteurs

Case Postale 104, 1170 Aubonne

info@armh.ch / www.armh.ch

2. Approbation du procès-verbal de la 66^{ème} assemblée

La version condensée du PV a été publiée dans « L'horticulture romande ». Il a été également distribué à tous les membres lors de l'envoi des cotisations. Personne ne demande sa relecture, il est donc approuvé par main levée.

3. Rapport du président

Je vous demanderai tout d'abord une minute de silence en mémoire de Henri Bosson et Paul Correvon, décédés durant cette année.

Merci

En janvier dernier, nous avons organisé les cours techniques en collaboration avec l'ACL. Le thème était le suivant : Le développement durable, une chance pour nos entreprises horticoles ?

La participation à ces journées est toujours très bonne. Daniel Pittet de Supsi, nous a parlé de l'approche globale du développement durable. Natacha Litzistorf d'Equiterre, nous a présenté l'agenda 21. Philippe Curdy a développé le thème de la modification d'habitudes d'entretien en ville. Nicolas Besson d'Uniterre a parlé de l'avenir de la vente direct en horticulture, Xavier Alleman du jardin naturaliste, de nouvelles pistes pour des jardins en ville plus proches de la nature et enfin Maurice Clerc de la Fibl, du thème : l'horticulture bio, est-ce possible ? Tous ces intervenants de qualité ont contribué au succès de ces journées. Je voudrais encore profiter de la présence d'Andreas pour remercier les ACL pour cette bonne collaboration.

Le thème pour 2011 sera l'adaptation des espèces aux conditions difficiles ou particulières. On parlera notamment des mycorhizes, des gazons, des prévisions climatiques pour ces prochaines années, des arbres d'avenues ...etc. Ces journées auront lieu les 26-27 janvier 2011 à Lullier comme d'habitude.

Nous avons également participé et soutenu le centenaire des ACL qui s'est déroulé en septembre à Châtelaine et à Lullier.

Des nouvelles de la formation continue :

Les cours de formation de Contremaître en horticulture de production vont également reprendre à Grangeneuve à partir de l'automne 2011. Je me réjouis d'avance de pouvoir accueillir de nouveaux contremaîtres et Maîtrisés au sein de notre association.

Je souhaiterais terminer sur une note positive. L'organisation des assemblées demande un certain travail. Nous essayons systématiquement de faire des tournus dans les régions de Suisse romande et d'organiser des après-midi intéressants. La fréquentation à cette assemblée est bonne.

4. Rapport du caissier

Le président passe la parole au caissier Sylvain Bigler pour la présentation des comptes 2009 – 2010.

L'ARMH se porte toujours bien nous avons en caisse : Fr. 0.25 / sur le compte d'épargne : Fr. 28'280.90 / et sur le compte association : Fr. 3'486.15, pour un total de Fr.31'767.30/ soit une augmentation de fortune de Fr. 1'030.70

Il y a peu d'écoles qui nous demandent des prix pour les apprentis.

Question de M. Butty : Est-ce que cela ne serait pas plus simple si c'était l'ARMH qui proposerait ces prix ?

On pourrait écrire une lettre aux écoles pour mieux les informer.

5. Rapport des vérificateurs

La parole est donnée aux vérificateurs :

Jean-Daniel Ducret prend la parole pour constater l'exactitude des comptes présentés et demande à l'assemblée de les accepter.

Les 23 membres acceptent les comptes à l'unanimité.

6. Admission-démission

Nous déplorons 1 démission de l'association, il s'agit de Monsieur Jean Amiguet.

Nous avons une demande d'admission à l'ARMH cette année.

M. Rémi Heijn qui n'est pas présent aujourd'hui.

Admission / démission au sein du comité.

Laurent Oppliger nous a rejoint au comité dans le courant de l'année. L'assemblée confirme son élection par applaudissements.

Nous sommes toujours à la recherche d'un membre, de préférence paysagiste, afin d'avoir une représentation équitable de nos métiers au sein du comité. Toutes les personnes intéressées peuvent nous adresser leur candidature.

7. Nomination des vérificateurs des comptes

Pour 2010, Emile Gingins et Francisco Moita seront les vérificateurs. Il nous faudrait un suppléant pour remplacer Anthony Leclerc qui a été deux ans vérificateur.

M. Michel Bovy sera le nouveau suppléant.

8. Proposition du comité

Suite à la décision de la dernière assemblée de soutenir les apprentis et le journal officiel de notre métier, « L'horticulture romande », nous avons pris contact avec JardinSuisse et le Dr. Allweg. Ces derniers nous ont proposé de nous vendre l'abonnement à 15.- au lieu de 37.-. Nous vous proposons donc d'accorder un budget annuel de 3500.- à la concrétisation de ce projet. Ce budget nous permettrait de limiter l'augmentation de notre capital selon les vœux de l'assemblée de 2008 et serait en tout temps renégociable. On pourrait ainsi offrir aux apprentis de la Suisse romande ayant terminé leur CFC 234 abonnements.

Je vous demanderai donc d'approuver cette dépense par main levée.

Le débat est ouvert :

M. Perroulaz : quels critères pour choisir les apprentis ?

M. Ducret : est dommage que l'on ne puisse pas l'offrir à tous les apprentis.

M. Butty propose que ce soit les chefs experts qui donnent les noms et adresses des lauréats.

M. Vacherand : est mieux si les apprentis doivent s'inscrire eux-même.

M. Zangger : faut faire attention parce que la remise des diplômes ne se fait pas dans tous les cantons en même temps, et il ne faut pas que les premiers puissent prendre tous les abonnements.

M. Compagnon : est mieux pour les apprentis si c'est du clef en main.

Le comité fera une clef de répartition par canton et les chefs experts choisiront les apprentis.

Le comité prendra contact avec les chefs experts de chaque canton.

L'assemblée approuve les FR. 3'500.- de budget par année pour ces abonnements.

9. Propositions individuelles

Est que quelqu'un à une proposition à faire ou souhaiterait prendre la parole ?

M. Zangger : l'ARMH pourrait faire un don à la bibliothèque de Lullier pour racheter des livres qui sont maintenant à la bibliothèque de l'HEPIA.

M. Perroulaz : ce n'est pas à l'ARMH de financer ces livres mais aux cantons.

Le comité : s'il y a une demande dans ce sens, nous l'étudierons le moment venu.

M. Butty : l'organisation française 'Plantes et cités', qui est active pour les professionnels du vert des villes et les professeurs, pour des infos / cours / ... veut ouvrir une antenne en Suisse. Ils sont en discussion avec Jardin Suisse / l' HEPIA / FSAP, il y aura peut-être la possibilité de soutenir cette organisation.

Le comité : c'est une idée, si cela se fait, il faudra en rediscuter.

Jardin Suisse :

M. Ducret, dans le nouveau règlement d'apprentissage pour les floriculteurs, ils ne doivent plus apprendre à faire des bouquets. Il trouve cela très dommage et propose au comité de participer à l'écriture d'une lettre à Jardin Suisse pour faire changer ce point.

R.D.V. est pris avec Jean-Daniel pour faire ce travail.

Association Romande des Maîtres et Contremaîtres Horticulteurs

Case Postale 104, 1170 Aubonne

info@armh.ch / www.armh.ch

M. Butty : les nouveaux règlements sont en consultation externe. Il faut passer par les sections cantonales pour les modifications. L'ARMH doit passer par la commission des réformes pour demander des modifications.

Débat sur le T.P.I.

Il reste en vigueur pour tous les apprentis sauf pour les pépiniéristes. Il est éliminatoire et compte pour 1/ 8 de la note finale.

Positif : Plus de responsabilités pour les apprentis, on voit des travaux très intéressants.

Problèmes : les apprentis ne sont pas tous égaux.

Grandes différences entre les communes et les privés.

Plus dur pour les privés ils ont moins de temps à disposition.

Problème pour les écoles comme Lullier avec plus de 40 apprentis.

Cela demande beaucoup de temps aux formateurs.

Comment contrôler et juger, il faut plus former les experts.

Les thèmes sont souvent les mêmes, il faudrait ouvrir les domaines.

Et le financement ?

M. Butty : la rétribution des experts se fait par les cantons.

Il y a aussi des problèmes pour les paysagistes, un groupe de travail au sein de Jardin Suisse qui doit trouver des solutions. Il faut donner son avis avant que le texte ne soit écrit, après ce n'est pas facile de faire changer les choses.

La nouvelle ordonnance (pour la formation)

Les documents sont traduits en français et en italien

Ils doivent être normalement mis en consultation.

L'objectif de Jardin Suisse est d'uniformiser les supports de cours pour toute la Suisse, et que les profs doivent les compléter.

10. Organisation de la prochaine assemblée

Après Morges, Nax, Gruyère, Genève, le Gros de Vaud, Neuchâtel, qui souhaiterait organiser la prochaine assemblée dans sa région ?

M. Jacques Bridet se propose d'organiser l'assemblée en Valais en 2011.

La date est fixée le 12 novembre 2011.

Remerciements du comité et applaudissements de l'assemblée.

11. Clôture et remerciements

Laurent Oppliger informe l'assemblée de la suite du programme :

Apéro / repas ici au restaurant Le Silex puis visite du laboratoire de Dendrochronologie.

Le président remercie Laurent pour l'organisation de cette journée.

Il est 11h30 le président clôt cette 67^{ème} assemblée de l'ARMH.